
SEMAINE RELIGIEUSE

III

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

(Calendrier de la semaine, 705. — Quarante-Heures, 705.

Partie officielle : Lettre encyclique *Pacem* de S. S. Benoît XV, 706. — Nominations ecclésiastiques, 710.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La première semaine sociale canadienne, 710. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 712. VARIÉTÉS : Rite et usage des "Agnus Dei", 714. — LES LIVRES, 715.

Bulletin social : FAITS ET OEUVRES : La semaine sociale de Montréal, 718.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche 11 juillet. — VII ap. Pent. Du dim.
 Lundi 12. — S. JEAN GUALBERT, abbé.
 Mardi 13. — S. ANACLET, pape et mart.
 Mercredi 14. — S. BONAVENTURE, év. conf. et doct.
 Jeudi 15. — S. HENRI I, empereur et conf.
 Vendredi 16. — N. D. DU MONT-CARMEL, *dbl. maj.*
 Samedi 17. — S. ALEXIS, conf.
 Dimanche 18. — VIII ap. Pent. Du dim.

QUARANTE-HEURES

11 juillet, Ste-Hélène. — 12, St-Nicolas. — 13, Ste-Marguerite. — 14, St-Henri. — 15, St-Edouard de Lotbinière ; St-Gilbert ; St-Eugène de l'Islet. — 16, Ste-Agathe. — 18, Ste-Pétronille, I. O. ; St-Maxime

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE *PACEM*
DE S.S. BENOIT XV, PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE
AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET
AUTRES ORDINAIRES, EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE
SIÈGE APOSTOLIQUE

— sur —

LA RESTAURATION CHRÉTIENNE DE LA PAIX

BENOIT XV, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Voici la paix, ce magnifique don de Dieu qui, dit saint Augustin, " est, parmi les biens passagers de la terre, le plus doux dont on puisse parler, le plus désirable qu'on puisse convoiter, le meilleur qu'on puisse trouver "(1); la paix, que durant plus de quatre années ont appelée tant de vœux de cœurs compatissants, tant de prières d'âmes pieuses, tant de larmes de mères ; l'aurore de la paix luit enfin sur les peuples ; plus que tout autre, Nous Nous en réjouissons, Nous en tressaillons de bonheur.

Mais trop de profondes amertumes viennent troubler cette allégresse de Notre cœur paternel. Si presque partout on a mis, en quelque façon, un terme à la guerre, si l'on a signé des traités de paix, on n'a pas extirpé les germes des anciennes discordes ; et vous ne doutez pas, vénérables Frères, que toute paix est instable, tous les traités sont inefficaces, en dépit des longues et laborieuses négociations de leurs auteurs et du caractère sacré des signatures échangées, tant qu'une réconciliation inspirée par la charité mutuelle n'apaise point les haines et les inimitiés. Telle est la situation douloureuse et semée de périls dont Nous voulons vous entretenir, vénérables Frères, et sur laquelle Nous désirons adresser à vos fidèles de pressantes recommandations.

Pour Notre part, du jour où le secret dessein de Dieu Nous a élevé à la dignité de cette Chaire, Nous n'avons jamais cessé, au cours des hostilités, d'employer toute Notre influence pour amener toutes les nations du monde à reprendre le plus rapidement possible leurs rapports fraternels. Prières persévérantes,

(1) *De Cic. Dei.*, 1, XIX, c. XI.

exhortations renouvelées, suggestion de moyens propres à rétablir des relations amicales, efforts de tout genre en vue de frayer la voie, si la grâce de Dieu le permettait, à une paix juste, honorable et durable ; dévouement actif et paternel pour apporter quelque soulagement aux immenses douleurs et aux calamités qu'entraînait une guerre atroce, il n'est rien que Nous n'ayons tenté.

C'est la charité de Jésus-Christ qui, dès les débuts si troublés de Notre pontificat, Nous a poussé à travailler au retour de la paix et à l'adoucissement des horreurs de la guerre ; aujourd'hui qu'est enfin revenue une paix relative, cette même charité nous presse de supplier tous les enfants de l'Église, ou plutôt les hommes de toutes les nations, d'extirper de leurs cœurs des haines déjà trop prolongées et de rétablir la concorde et une mutuelle affection.

Il est superflu de démontrer longuement que la société humaine subirait les plus graves dommages si la signature de la paix laissait subsister de sourdes haines et des rapports hostiles entre les nations. Nous ne parlons point de la ruine de tout ce qui entretient et suscite les progrès de la vie sociale : commerce, industrie, arts, lettres, qui ne sauraient fleurir sans la bonne entente et la tranquillité générale des nations. Ce qui est plus redoutable, c'est qu'un coup très grave serait porté à la vie même et à l'essence du christianisme, qui tire toute sa force de la charité, au point que la prédication même de la loi chrétienne est appelée l'*Évangile de paix*(1).

Vous le savez, et Nous l'avons déjà rappelé en maintes circonstances, il n'est rien que le seigneur Jésus ait recommandé plus fréquemment et avec plus d'insistance à ses disciples que le précepte de la charité mutuelle, et cela parce qu'il embrasse tous les autres ; le Christ l'appelait le précepte nouveau, son commandement, et il voulut en faire la marque caractéristique des chrétiens, qui les fit aisément distinguer du reste de la société ; enfin, sur le point de mourir, Jésus le laissa en testament aux siens, leur enjoignant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer d'imiter par la charité l'ineffable unité des Personnes divines dans la Trinité : *Que tous ne fassent qu'un, comme Nous-mêmes Nous sommes un, pour qu'ils soient consommés dans l'unité*(2).

Aussi, suivant les traces du divin Maître, fidèles à se conformer à ses leçons et à ses commandements, les apôtres adressaient-ils aux fidèles avec une insistance admirable ces exhortations : *Avant toutes choses, observez toujours entre vous la charité mutuelle*(3) ;—

(1) *Eph.* VI, 15.

(2) *Joan.* XVII, 21-23.

(3) *I Petr.* IV, 8.

Par-dessus tout gardez la charité, qui est le lien de la perfection(1) ; — *Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car la charité vient de Dieu*(2).

Et ces exhortations du Christ et des apôtres étaient docilement écoutées par nos frères de l'Église naissante : appartenant à des nations différentes et rivales, ils trouvaient néanmoins dans l'oubli volontaire de leurs dissensions le secret d'une concorde parfaite. Quel merveilleux contraste devait être, parmi les haines mortelles qui consumaient alors la société, une si harmonieuse unité des esprits et des cœurs !

Les passages des Livres saints que Nous venons de citer et qui rappellent le précepte de l'amour mutuel, sont également formels en ce qui concerne l'oubli des injures ; le Maître lui-même énonce non moins expressément cet autre devoir : *Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour vos persécuteurs et vos calomnieurs ; vous serez ainsi les fils de votre Père céleste qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants*(3). Écoutez encore ce redoutable avertissement de l'apôtre saint Jean : *Quiconque hait son frère est un homicide. Or, vous le savez, un homicide ne saurait avoir la vie éternelle demeurant en lui*(4). Enfin, dans la prière adressée à Dieu que le Christ nous a enseignée, nous déclarons vouloir être pardonnés dès là que nous pardonnons aux autres : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*(5). Il peut nous paraître parfois trop dur et au-dessus de nos forces d'observer cette loi ; le divin Rédempteur du genre humain est prêt à nous aider à vaincre toute difficulté, en nous offrant au moment opportun le secours de sa grâce, mieux encore l'encouragement de son exemple, attaché à la croix, il a plaidé devant son Père pour ses injustes et indignes bourreaux : *Père, dit-il, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font*(6).

Quant à Nous, qui, quoique sans aucun mérite personnel, tenons la place de Jésus-Christ, il Nous incombe plus qu'à tout autre d'imiter sa miséricordieuse bonté ; à son exemple, Nous pardonnons du fond du cœur à tous et à chacun de Nos ennemis qui, sciemment ou par mégarde, ont dirigé ou dirigent encore en ce moment contre Notre personne ou contre Notre œuvre les traits d'imputations outrageantes ; Nous les étreignons tous dans un même sentiment profond d'affectueuse bienveillance, ne laissant même échapper aucune occasion de les combler de

(1) *Coloss.* III, 14.

(2) *I Joan.* IV, 7.

(3) *Matth.* V, 44-45.

(4) *I Joan.* III, 15.

(5) *Matth.* VI, 12.

(6) *Luc.* XXIII, 34.

bienfaits autant qu'il est en Notre pouvoir. C'est de cette manière que les chrétiens dignes de ce nom doivent se comporter envers ceux qui, au cours de la guerre, ont commis des injustices à leur égard.

La charité chrétienne, en effet, ne se borne pas à exiger que nous aimions nos ennemis comme des frères au lieu de les haïr ; elle nous ordonne, en outre, de leur prêter une aide bienfaisante, à l'exemple de notre Rédempteur, *qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous les possédés*(1), et qui, après avoir marqué chaque étape de sa vie mortelle d'inestimables bienfaits prodigués aux hommes, mourut en donnant son sang pour eux. C'est bien là la pensée de saint Jean : *Nous avons connu que Dieu nous a aimés à ce signe qu'il a donné sa vie pour nous ; de même, nous devons nous aussi donner notre vie pour nos frères. Si le riche de ce monde, à la vue de son frère dans le besoin, lui ferme la porte de son cœur, comment se peut-il que l'amour de Dieu demeure en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et en théorie, mais par des actes et en réalité*(2). Jamais il ne fut plus nécessaire " d'élargir les frontières de la charité " qu'en ces heures de si terribles angoisses dont nous sommes accablés et écrasés ; jamais peut-être le genre humain n'eut autant besoin qu'aujourd'hui de cette bonté de tous, née d'un amour sincère d'autrui et s'épanouissant en un dévouement joyeux et empressé. Jetons les regards sur les régions où la fureur de la guerre s'est donné libre cours ; ce n'est qu'immenses contrées dépeuplées et ravagées, incultes et sacrifiées ; populations entières privées même de vivres, de vêtements et d'abri ; armée innombrable de veuves et d'orphelins, réduits à tout attendre de la charité ; multitude incroyable de débilisés, enfants et jeunes gens pour la plupart, dont les corps épuisés attestent l'atrocité de cette guerre.

Le spectacle des affreux malheurs accumulés sur le genre humain nous fait penser, comme naturellement au voyageur de l'Évangile(3) tombé, en descendant de Jérusalem à Jéricho, aux mains de voleurs qui, après l'avoir dépouillé et roué de coups, le laissèrent à demi-mort. Que de traits communs entre ces deux infortunes ! Un Samaritain, pris de compassion, s'approche du voyageur, panse ses plaies en y versant de l'huile et du vin, le conduit à l'hôtellerie et prend soin de lui ; de même, pour panser les plaies de la société humaine, il faut l'intervention de Jésus-Christ, dont le bon Samaritain n'était que la figure.

(à suivre)

(1) Act. x, 38.

(2) I Joan, III, 16-18.

(3) Luc. x, 30 sqq.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé ISRAËL LAROCHE, vicaire à St-Malo, a été nommé curé de Notre-Dame de la Garde ;

M. l'abbé J.-C. DUMAS, vicaire à St-Raymond, a été nommé vicaire à St-Malo ;

M. l'abbé ADALBERT LECLERC, vicaire à St-Alexandre, a été nommé vicaire au Cap St-Ignace ;

M. l'abbé ÉMILE BEAUDET, vicaire à St-Grégoire du Sault Montmorency, a été nommé vicaire à Ste-Agathe ;

M. l'abbé EDGAR LAROCHELLE, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Beauport ;

M. l'abbé LUDGER ARTEAU, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Grégoire du Sault Montmorency ;

M. l'abbé GÉDÉON MATTE, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Raymond ;

M. l'abbé EDMOND SIMARD, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Alexandre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA PREMIÈRE SEMAINE SOCIALE CANADIENNE ⁽¹⁾

RÉFLEXIONS D'UN AUDITEUR

La première Semaine sociale canadienne appartient maintenant au passé, mais ses fruits demeureront, nous en sommes convaincu, et nous nous en réjouissons vivement à l'avance pour l'Église et pour la Patrie canadiennes.

Après en avoir suivi les séances avec assiduité, nous pouvons dire, en toute vérité et à la louange des organisateurs : La première Semaine sociale au Canada a été un succès, tant par le nombre des auditeurs que par le nombre et la qualité des travaux qui y ont été donnés. Elle a prouvé que les esprits sérieux s'ouvrent de plus en plus aux graves problèmes de la sociologie,

(1) Délégué de L'Action Sociale Catholique à la Semaine Sociale de Montréal, nous avons jeté sur le papier quelques notes hâtives que nous livrons ici aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*.

et qu'une élite d'apôtres des idées et de l'action sociales est en train de se former qui sera de la plus grande utilité pour l'Église et pour toutes les bonnes causes en ce pays.

Les auditoires réguliers de la Semaine sociale étaient surtout formés de religieux, de prêtres et de jeunes gens, avec quelques rares représentants de patrons et d'ouvriers avides de se renseigner pour mieux se dévouer. Nous aurions aimé y voir plus nombreux les membres du clergé québécois, mieux préparés que bien d'autres à goûter les cours et conférences de la grande semaine. De même les dirigeants, les professionnels et les patrons en général eussent sûrement trouvé intérêt et profit à se faire pour quelques jours les élèves de cette " *Université ambulante* " constituée par quelques-uns de nos meilleurs professeurs. Mais, comme le faisait remarquer avec justesse un des semainiers, l'éducation sociale n'est pas encore parfaite chez nous, et les organisateurs peuvent se féliciter d'avoir attiré à la Salle Saint-Sulpice près de deux cents auditeurs attentifs et fidèles jusqu'au bout, malgré l'élévation et l'aridité même, du sujet mis à l'étude. Car l'attention de tous a été vraiment remarquable, et toujours soutenue, malgré les longues heures de séances d'études, et nous en avons vu plusieurs, parmi les jeunes surtout, qui écoutaient religieusement, le crayon à la main, paraissant ne vouloir rien perdre des trésors de doctrine que distribuaient les doctes professeurs ; et ce nous fut une joie intense de savoir quels généreux desseins ont tout de suite germé dans le cœur de certains élèves plus avertis ou plus ardents que nous avons eu l'occasion de coudoyer.

Mais quelle satisfaction intime n'avons-nous pas éprouvée spécialement en retrouvant sur les lèvres de jeunes professeurs laïques, comme messieurs Perreault, Gouin et Vanier, par exemple, les pensées si fortes, si pleines d'esprit chrétien, si riches d'amour et d'apostolat qui caractérisent les hommes d'œuvres, et donnent à l'Église et à la société les plus belles espérances ! Qu'ils continuent à scruter les admirables encycliques de Léon XIII, à en extraire toute la moëlle, comme ils l'ont fait pour l'encyclique *Rerum Novarum* ; qu'ils s'éclairent à la lumière de l'Évangile et des directions pontificales, et ils seront demain parmi les plus utiles artisans de la restauration sociale chrétienne tant désirée par Pie X et par Benoît XV.

En félicitant ces jeunes professeurs nous ne voulons pas laisser croire que les autres aient moins mérité, car précisément la justice et la vérité exigent que nous leur adressions à tous les plus sincères éloges : tous les travaux, pouvons-nous dire, étaient de véritables et lumineux commentaires du magistral document mis à l'étude, et c'est une véritable mine, que grâce à eux, les auditeurs ont découverte au cours de la première Semaine sociale canadienne. Jamais l'encyclique *Rerum Novarum* ne nous a mieux apparu comme " la grande charte chrétienne des ouvriers ", et comme l'indispensable guide des esprits dans la solution des problèmes sociaux. Et nous voudrions que partout l'on se mette à l'étude de ce document si précieux, si riche et si important.

Où, il faut que clercs et laïcs instruits soient fermement convaincus de l'importance de la question sociale ; il faut qu'ils se rendent mieux compte des difficultés grandissantes entre le Capital et le Travail, entre les riches et les pauvres, entre les classes dirigeantes et les autres classes de la société ; il faut qu'ils ouvrent les yeux et les oreilles, il faut qu'ils observent les symptômes d'un mal qui menace jusqu'aux bases de la société chrétienne ; il faut qu'ils commencent à agir, à faire leur part dans l'œuvre nécessaire de pacification, de bonne entente et d'harmonie que Léon XIII et ses successeurs ont recommandée avant tant d'instance. Et voilà pourquoi il faut que le mouvement des Semaines sociales continue, groupe de plus en plus les bonnes volontés, attire tous les Canadiens désireux de la paix et de l'union des classes en ce pays.

CYRILLE GAGNON, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Un deuil chez les sœurs Dominicaines. — Samedi, le 3 juillet, avaient lieu, chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant Jésus, en leur monastère de la rue St-Louis, les funérailles de la Révérende Mère Marie de la Charité, ex-prieure générale de la Communauté, décédée le 30 juin, à l'âge de 68 ans.

Le Rév. Père Benoit, O. P., chanta le service, assisté des RR. Pères Charland et Miville, O. P.

M. l'abbé S. Jolicœur, curé de Ste-Catherine, a dit une messe basse pendant le service.

On remarquait au chœur : Mgr L.-A. Pâquet et Mgr Frs. Pelletier, du Séminaire de Québec ; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale, MM. les chanoines Chs Gagné, Roméo Guimont, et Chs Beaulieu, de l'archevêché, les Révérends Pères Martin, O. P. et Maillard, M. du S. C., MM. les abbés A. Caron, A.-E. Maguire, J.-B. Derome, T. Dumas, Art. Robert, Jos. Rouleau, A. Talbot, A.-E. Boilard, E.-Em. Martel, et M. Chouinard.

La Révérende Mère Marie de la Charité a été jadis l'une de ces dévouées religieuses du Bon Pasteur qui, pour fournir au Séminaire de Québec une assistance désirée et réclamée, n'hésitent pas d'offrir leur concours et de venir y fonder la Congrégation des Dominicaines de l'Enfant-Jésus. Pendant trente deux ans, elle se dévoua à cette œuvre comme religieuse professe, et son zèle, reconnu de tous, la fit choisir, à trois reprises différentes, pour être la supérieure générale d'une communauté qui devait ainsi bénéficier de son administration pendant une période de 18 ans. Elle apporta à l'accomplissement de sa charge, comme Prieure-Générale, une piété, un tact, un dévouement, un esprit d'initiative et de progrès que l'on se plaît à reconnaître et à louer.

Pendant son premier Priorat, elle présida à la fondation de la Communauté des Dominicaines des Trois-Rivières, en fournissant l'essai qui devait grandir et devenir, en peu d'années, l'institution florissante admirée de nos jours. Puis elle se préoccupa du dévouement et du progrès de son propre institut. Elle fut l'une des instigatrices les plus actives d'un mouvement qui devait aboutir à la révision des constitutions de sa communauté, et au décret d'approbation et d'institution, donné, en 1913, par Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin. En 1914, élue pour une dernière fois Prieure-Générale des Dominicaines, elle inaugura le régime nouveau, et, avec le généreux concours du Séminaire de Québec, réussit à donner à sa communauté son autonomie religieuse. C'est à ses efforts, que l'Institut des Dominicaines doit l'acquisition de son grand et bel immeuble du Chemin St-Louis ; c'est encore à son initiative qu'il doit la construction si opportune du beau monastère qu'on y voit aujourd'hui. Depuis un an, fatiguée et ruinée physiquement, elle attendait pieusement, dans la retraite, la récompense de ses travaux.

De retour. — La *Semaine religieuse* est heureuse de saluer le retour à Québec, de M. l'abbé Antonio Huot, son dévoué directeur. M. l'abbé Huot, qui a passé la saison rigoureuse à Pass Christian, Mississippi, nous revient en excellente santé.

En même temps que M. l'abbé Huot, sont arrivés à Québec MM. les abbés Camille Roy et Cyrille Labrecque, après un séjour prolongé dans le sud des États-Unis.

La *Semaine religieuse* souhaite la bienvenue à ses deux estimés collaborateurs.

VARIÉTÉS

RITE ET USAGE DES "AGNUS DEI"

Les rites en usage dans l'Église pour la bénédiction et la consécration des médailles en cire appelées *Agnus Dei* remontent à une haute antiquité : l'Ordo Romain (VIII^e siècle) les mentionne déjà, et le Cérémonial Romain détermine la matière et la forme de cette consécration où chaque chose a sa signification spirituelle et sacrée.

L'*Agnus Dei*, fait de cire blanche, pure et vierge, symbolise la pureté de la nature humaine, prise par le Verbe dans le sein immaculé de Marie, par la seule opération du St-Esprit. L'image d'un agneau imprimée sur cette cire, rappelle l'Agneau innocent immolé sur la Croix pour la Rédemption des hommes.

On emploie, dans cette bénédiction : l'eau, souvent enrichie par Dieu dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, de secrètes et merveilleuses vertus ; — le baume, qui signifie la bonne odeur des vertus que le chrétien doit répandre autour de lui ; — et le saint Chrême, dont sont ointes les personnes et les choses consacrées au culte, et qui symbolise la Charité, reine des vertus.

Le Souverain Pontife plonge les *Agnus Dei*, dans cette eau consacrée, priant en même temps le Seigneur de bénir, de sanctifier, de consacrer cette cire, et Lui demandant, pour les fidèles qui les porteront avec foi et dévotion, les grâces et les faveurs suivantes :

1° Que la vue ou le toucher de l'Agneau imprimé sur la cire, excite le fidèle à considérer sous ce symbole le mystère de notre Rédemption, éveille en lui des sentiments de reconnaissance et d'amour envers Dieu, avec le ferme espoir d'obtenir de sa miséricorde infinie le pardon des péchés commis.

2° Qu'à la vue du Signe adorable de la Croix empreint sur cette cire, les mauvais esprits soient vaincus et mis en fuite, les orages dissipés, les vents apaisés, la foudre et les tempêtes conjurées.

3° Que par la vertu de cette cire bénie soient écartées les fraudes, les embûches, les tentations du démon.

4° Que les femmes qui vont être mères soient protégées et obtiennent une heureuse délivrance.

5° Que celui qui les porte pieusement soit préservé de tout accident, de la peste, du mal caduc, des naufrages, des inondations et des incendies.

6° Qu'il soit soutenu dans la bonne et la mauvaise fortune, défendu contre la malice des hommes et du démon, préservé d'une

mort subite et délivré de tout danger par les mystères de la vie et de la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est ce qu'expriment bien ces vers latins :

*Pellitur hoc signo tentatio dæmonis atri,
Et pietas animo surgit, abique tepor.*

*Hoc aconita fugat, subitæque pericula mortis,
Hoc et ab insidiis vindice tutus eris.*

*Fulmina ne feriant, ne sæva tonitrua lædant,
Ne mala tempestas obruat, istud habe.*

*Undarum discrimen idem propulsat, et ignis,
Ullaque ne noceat vis inimica valet.*

*Hoc facilem partum tribuente, puerpera fætum
Incolumen mundo proferet, atque Deo.*

*Unde, rogas, uni tam magna potentia signo?
Ex Agni meritis, haud aliunde fluit.*

On ne saurait douter que ces grâces insignes ne soient accordées aux fidèles qui portent ces *Agnus Dei*, en vertu même de leur bénédiction et des prières adressées à Dieu par le Souverain Pontife au nom de l'Église, et Dieu l'a souvent prouvé par d'éclatants miracles. Si donc ces grâces ne sont pas toujours obtenues, ne l'attribuons pas à l'inefficacité des *Agnus Dei*, mais au peu de foi et de dévotion de celui qui les porte, ou à des raisons cachées, pour lesquelles Dieu ne veut pas accorder ces faveurs.

LES LIVRES

Prières choisies parmi les plus beaux Psaumes. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Vol. in-18 de 108 pages. Prix 2 fr. 50.

Le P. Gratry conseillait de faire sa prière du matin en lisant un Psaume de la Bible. Cette pratique pourra être généralisée grâce à l'apparition de ce recueil de " Prières choisies parmi les plus beaux Psaumes ". C'est une nouvelle traduction aisée, vivante et bien française, qui contraste avec les versions archaïques en usage jusqu'ici.

En outre, ces prières groupées sous quatre titres — *Dans la Souffrance* — *Dans la Joie* — *Dans le Repentir* — *Dans l'Espérance* — expriment en des cris sublimes toutes les émotions qui peuvent soulever le cœur de l'homme en face de son Créateur.

Il est à souhaiter que ce petit livre devienne l'*Euclologe* de tous les fidèles instruits et qui désirent vraiment prier. Il s'adresse "aux âmes intérieures", avides de renouveler les formules trop souvent répétées des prières habituelles; elles trouveront profit à rafraîchir leur piété à la source des sentiments vrais et profonds, à la fois divins et humains que contiennent les Psaumes, cette "éternelle poésie des âmes religieuses".

M. l'abbé F. ROUAULT. *Admirable histoire de Joseph*. Illustrations de P. Vincent. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 138 pages. Prix : 2 frs 30. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Cet ouvrage, le deuxième d'une série qui a pour titre "La Piété en action", répond à un besoin pressant de l'heure présente : procurer à la jeunesse chrétienne des lectures attrayantes et utiles.

Comme suite à "L'histoire merveilleuse de Tobie", que l'auteur a publié précédemment et dont le succès a affirmé l'intérêt, M. l'abbé Rouault offre aujourd'hui aux parents et aux maîtres chrétiens le si populaire récit de "Joseph vendu par ses Frères".

Sous la forme animée d'un dialogue qui ne lasse jamais l'attention mobile des enfants, en un style vif et prenant qui colore de pittoresque la concision un peu sévère du récit sacré se déroule ce drame, l'un des plus émouvants de l'Histoire Sainte.

Chemin faisant, des paroles et des faits jaillissent des questions d'intérêt moral ou religieux : enseignement d'autant plus efficace qu'il est plus imprévu et tout naturel. C'est vraiment un cours de piété vécue, de piété en action et toute prête à le devenir encore.

A l'attrait du récit de jolies gravures hors texte et une couverture agréablement illustrée ajoutent un plaisir pour les yeux et un charme pour l'imagination.

R. P. ROUPAIN, S.J. *Un caractère* (Le cardinal Mercier). Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12. Prix : 2 francs. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Trois parties composent cette brochure. Un caractère se révèle d'abord par les *Idées*; il importe d'en savoir la valeur. Le cardinal Mercier, dans le *duel de l'idée* qui s'est institué devant la Belgique et devant le monde entre le Kantisme et le Thomisme représente le triomphe des *Idées saines* : il était providentiellement préparé pour devenir, dans cette lutte, le plus brillant *jouteur*.

Après les idées, les actes. Le Cardinal s'est montré d'une *Energie d'âme* supérieure à tous les obstacles. Trois nuances de cette force morale doivent être étudiées de près : *Intrépidité* — *Constance* — *Optimisme* surtout. Autant de qualités, autant de vertus, qu'il est bon de se proposer en modèle.

Mais c'est l'Idéal religieux qui donne à ces vertus leur efficacité. Celui du Cardinal a marqué d'un cachet propre son attitude comme ses

leçons : *Education et patriotisme — Charité et liberté pastorales — Honneur du Saint-Siège* (et sur ce point si grave, les derniers mots sont dits ici) *Sacrifice, Doctrine de la Croix*. "La clé de l'histoire, écrit l'Archevêque de Malines, c'est l'exaltation de la sainte Croix."

Ce petit livre deviendra ainsi non pas seulement un hommage de plus à l'illustre "*Défenseur de la Cité*", mais à sa manière, un traité de pédagogie et d'ascèse pratique dont tout chrétien pourra tirer grand profit.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. *Nos tributs de gloire*. Retraite donnée à Lourdes, du 20 au 24 août 1919, au pèlerinage national de l'action de grâces. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12. Prix : 5 francs 75. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Un volume de monseigneur Tissier c'est un régal pour les penseurs et pour les lettrés : c'est surtout un aliment substantiel pour les entretiens sérieux. Monseigneur Tissier a pris pour programme de son action apostolique dans sa première lettre pastorale, de faire œuvre de docteur et de semeur d'idées justes dans les âmes. Tous savent s'il a tenu parole.

Le volume qu'il présente aujourd'hui au public chrétien : *Nos tributs de gloire* ajoute aux qualités des précédents ouvrages de l'évêque de Châlons, un accent de conviction ardente extraordinaire et une flamme apostolique intense. Comment pourrait-il en être autrement ? Il s'agit d'une retraite prêchée à Lourdes au plus bel auditoire qu'on puisse rêver ; et les sujets traités étaient bien capables d'enflammer et l'orateur et les auditeurs. En voici l'énumération :

I. Gloire au Père tout-puissant ! — II. Gloire au Fils crucifié ! — III. Gloire à l'Esprit saint ! — IV. Gloire à l'Eucharistie sociale ! — V. Gloire à la Vierge immaculée ! — VI. Gloire à la Mère rédemptrice ! — VII. Gloire à la Famille féconde ! — VIII. Gloire au Prêtre éternel ! — IX. Gloire à l'Église militante ! — X. Gloire à la France victorieuse ! — XI. Gloire aux Héros immolés !

Chanoine E. THÉVENOT. *La Novice Parfaite*. Conseils spirituels et législation canonique pour le Postulat, le Noviciat, la Profession, dans les Instituts de Sœurs à vœux simples. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-18, de 216 pages. Prix : 2 frs 50. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Un grand nombre de Congrégations ont adopté dans leur bibliothèque l'ouvrage de M. le chanoine Thévenot : *Manuel de la vie religieuse*. On mettra avec profit dans les mains de toutes les novices son nouveau livre : *La Novice parfaite*. Le savant auteur a su mêler, dans cet ouvrage, toutes les lois qui régissent la vie religieuse et qu'une novice doit connaître, aux conseils les plus élevés qui conduisent les âmes éprises d'idéal vers les sommets de la perfection religieuse. C'est pieux, c'est solide, c'est pratique. A signaler particulièrement à la fin du volume, un questionnaire complet sur toutes les matières contenues dans l'ouvrage et qui faciliteront aux supérieures et aux maîtresses l'interrogatoire des novices.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA SEMAINE SOCIALE DE MONTRÉAL

DEUXIÈME JOURNÉE

Montréal, 22 juin 1920.

Avec le travail de M. Arthur St-Pierre, s'est terminé, ce matin, l'étude des causes du malaise ouvrier au Canada.

M. St-Pierre n'a malheureusement pu donner qu'une partie du travail très éclairé qu'il avait préparé, et a dû brusquer la conclusion en privant les auditeurs d'une partie des considérations sur lesquelles il l'avait appuyée. Son travail sera heureusement publié, car c'est une source de renseignements précieux pour ceux qui veulent se renseigner sur notre palpitante question ouvrière.

La question ouvrière existe chez nous parce que, malgré l'élévation considérable des salaires et l'amélioration incontestable des conditions de travail, la gêne et la hantise de la misère accompagnent nos populations durant le cours de la vie.

Le Canada est un pays immense, dont les ressources ne sont pas encore toutes connues ou sont mal exploitées. Il est devenu un pays d'immigration, à cause de son espace et de ses richesses naturelles; près d'une moitié de l'excédent de sa population vient de l'apport d'éléments étrangers. Malheureusement une trop grande partie de ces nouveaux venus, les deux tiers, se sont fixés dans les villes et ont implanté ainsi chez nous les éléments les plus turbulents des pays européens. C'est ainsi que les provinces de l'Ouest pourtant si riches en terrains agricoles, sont devenues les serres-chaudes du socialisme canadien. L'exode de nos propres ruraux vers les villes a encore accentué ce déséquilibre économique et favorisé l'industrialisation de plus en plus rapide de notre pays.

La manière dont est composée notre population, et le cadre où elle évolue expliquent donc que, malgré tous les avantages que nous possédons, la question ouvrière se pose chez nous,— moins sérieuse sans doute qu'en Europe, moins aigue dans la province de Québec qu'ailleurs, peut-être parce qu'elle a échappé en partie au fléau de l'immigration — mais se pose tout de même.

La preuve que la population ouvrière n'est pas satisfaite de son sort repose dans le genre d'organisation qu'elle a mise debout pour se défendre, et les grèves qui se multiplient.

La réalité c'est que, à part le clergé, ni nos riches, ni nos pauvres n'ont de notions suffisantes du devoir social pour agir comme

ils le devraient ; il y a chez nous absence lamentable de principes solides et suffisants.

La conclusion est qu'il faut se hâter de répandre la science requise et nécessaire car l'action presse.

* * *

* M. l'abbé L. Pinault a commencé à exposer les remèdes aux maux dont nous cherchons la guérison.

Pour plusieurs le socialisme paraît être la panacée car elle de guérir la société moderne. Avec une verve mordante et des coups de boutoir délicieux, M. l'abbé Pinault a montré que le socialisme est un faux remède qui, non seulement ne vaut rien, mais empirerait l'état qu'il prétend guérir.

Il a commencé par le dépouiller de tous ses faux nez, puis, après l'avoir campé dans sa nudité, il a montré qu'il se fonde sur des sophismes manifestes, qu'il est inepte en soi, qu'il est injuste pour l'individu, injurieux pour la famille, subversif des rapports entre l'individu et la famille d'une part, et l'État de l'autre, ennemi de toute morale et destructeur de toutes religion surnaturelle.

Il n'en fallait pas tant pour convaincre l'auditoire que le socialisme comme philosophie applicable aux maux humains pour les guérir, ne peut être qu'une faillite complète.

M. l'abbé Pinault avait montré par le seul raisonnement à quoi le socialisme ne peut manquer d'aboutir ; M. André Fauteux, avocat, dans une étude d'une belle tenue littéraire, a montré à la première séance de l'après-midi, ce qu'il a produit à travers les âges. Remontant jusqu'à Platon, il a montré que partout et toujours la théorie de l'égalité réelle et du partage des biens, contraire au bon sens, n'a fait qu'aggraver les maux qu'elle prétendait guérir. La Russie, en pleine ruine après trois ans de socialisme, est la preuve la plus récente de sa puissance de dissolution. Il n'a servi qu'à pousser au pinacle les meneurs qui ne craignaient pas de déchaîner la haine pour assurer leur ascension. Le socialisme confine à la négation des talents et des plus nobles passions de l'homme. Les leçons du passé n'ont pour lui aucun prix. L'homme sous son règne n'ayant plus d'histoire et n'attendant rien de l'avenir, serait tout entier dans sa tombe. C'est donc une grande nuit que créerait dans le monde la réalisation du règne des socialistes.

M. l'abbé Curotte avait accepté de venir prouver devant les auditeurs de la Semaine Sociale la nécessité des inégalités et des souffrances. Il l'a fait avec la clarté et la maîtrise qui donnent tant de poids à son enseignement.

Il a commencé par montrer comme Léon XIII, dans la partie de l'encyclique qui traite de ce sujet, n'a fait que suivre la doctrine prêchée par l'apôtre S. Paul dans le chapitre XII de sa première épître aux Corinthiens.

L'apôtre des gentils rappelle que le corps humain est composé de parties dissemblables, qui forment cependant un tout harmonieux ; il fait ensuite un rapprochement entre ce corps et le corps mystique du Christ, qui est l'Église et le corps social qui est l'État.

Sur cette base, M. l'abbé Curotte a assis sa magnifique thèse de la nécessité des inégalités et des souffrances que nous résumons dans le maigre syllogisme suivant :

Dans le corps humain, il y a inégalité des situations, des fonctions de la dignité, du travail, de la jouissance.

Cependant, malgré cela, le corps humain se porte bien.

Puisque le corps humain se porte bien malgré cette inégalité pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'Église et la société civile ?

La santé et le bien-être sont le résultat de la coopération de tous les membres du corps humain. Si tous les membres du corps social, qui est l'État, coopèrent dans leurs efforts pour le bien commun, il n'en peut résulter que la paix et la prospérité. Mais le sens social demande que le citoyen ne cherche pas d'abord son bonheur personnel mais celui de la société, parce qu'il bénéficie du bonheur général, celui qui entre en société avec l'instinct de l'égoïsme se méprend du tout au tout. Il oublie que ce que chacun fait pour la collectivité est peu de chose, mais que ce que la collectivité fait pour chacun est énorme. Soyons-en bien persuadés : ce que nous donnons à la société est fort peu ; mais ce que nous en recevons est beaucoup ; nous avons donc tout à gagner à contribuer pour notre part au bonheur commun, parce que c'est le moyen le plus efficace d'assurer le nôtre.

Faisons résolument, notre part, quelque modeste et effacé que soit le poste que nous occupons. Les hommes ne sont pas égaux, mais ils le sont tous devant la loi du travail. Le travail est l'activité d'une faculté qui tend vers son objet, il est naturel à l'homme parce que l'homme est vivant. C'est à cause du péché que le travail est devenu une loi pénale, parce qu'il s'exerce dans des conditions de souffrance, de luttes et de sacrifices. Il y a maintenant lutte et pour le corps et pour l'esprit.

L'intelligence de l'homme n'est pas affaiblie, mais elle rencontre plus d'obstacles à vaincre. De même pour l'âme, de même pour le corps ; la volonté n'a plus la même puissance sur les sentiments inférieurs.

Mais notre devoir est d'accepter les décrets d'une loi de souffrances, de travail, de luttes et de sacrifices.

A la séance du soir, devant une salle comble, et en présence de Mgr l'Archevêque de Montréal, l'honorable M. Chapais a parlé du rôle social et charitable de l'Église à travers les âges.

J. D.